



Ségolène Royal sauve l'honneur de la France sur le dossier Pêche Profonde

Paris, le 6 novembre 2015

Le Conseil de l'Union européenne a adopté aujourd'hui sa position sur le règlement encadrant la pêche profonde en Europe et obtenu un mandat pour entrer en négociation finale de « trilogue » avec le Parlement et la Commission européenne.

Après plus de trois années de blocage féroce, la France a finalement changé sa position sur l'interdiction du chalutage profonde grâce à l'impulsion de Ségolène Royal, Ministre de l'Ecologie, qui a obtenu du gouvernement qu'il soutienne la proposition de la Présidence luxembourgeoise d'interdire le chalutage profond en Europe au-delà de 800 mètres de profondeur.

=> BLOOM fera connaître en début de semaine prochaine sa position détaillée sur le texte adopté par le Conseil.

La campagne victorieuse de BLOOM contre le chalutage profond

Pour en arriver à ce revirement spectaculaire de situation, BLOOM a dû mener une campagne sans relâche contre la destruction des océans profonds depuis le Grenelle de la Mer en 2009. Avec près de 900 000 signatures à sa pétition, le soutien de plus de 300 chercheurs et des trois quarts des Français, la campagne de BLOOM a d'abord convaincu les enseignes de la grande distribution telles que Casino et Carrefour d'arrêter la commercialisation d'espèces profondes. C'est ensuite la flotte d'Intermarché elle-même, la Scapêche, qui, sous pression de l'opinion publique et après négociation avec BLOOM, a accepté en 2014 de cesser de tirer ses filets de pêche au-delà de 800 mètres de profondeur.

Impact des 800 Mètres négociés par BLOOM avec Intermarché

Cette profondeur de 800 mètres est justement celle qui a été retenue par la Présidence luxembourgeoise lorsque celle-ci a réintroduit le principe d'interdiction du chalutage profond dans le règlement négocié par les 28 Etats membres au sein du Conseil de l'Union européenne.

*« Cette décision est le résultat de la persévérance chevronnée de BLOOM et de la campagne de la Deep Sea Conservation Coalition en Europe. C'est la preuve qu'une poignée d'individus peut avoir raison de la forteresse institutionnelle nationale ou européenne, il ne faut jamais désespérer ! Notre message aux citoyens est clair : **MERCI** de nous avoir soutenus et d'avoir contribué à faire de notre campagne un succès massif ! »* déclarait Claire Nouvian, fondatrice de BLOOM, qui rappelle que changer la position de la France semblait, il y a encore quelques mois seulement, être une mission impossible.

Royal sauve in extremis l'honneur de la France avant la COP21

« Nous félicitons Ségolène Royal d'avoir sauvé l'honneur de la France sur le dossier de la pêche profonde. Ne pas adopter cette mesure facile et concrète pour la préservation d'un



puits de carbone aussi efficace que les océans profonds aurait été de très mauvais augure avant les négociations climat de Paris en décembre » commentait Claire Nouvian. Depuis qu'elle a pris ses fonctions, BLOOM n'a en effet eu de cesse que de réclamer un entretien à la ministre et de lui adresser les demandes des citoyens : « *Plus de 4000 mails et 1700 cartes postales directement envoyés par les citoyens à la ministre de l'Ecologie ont visiblement fini par la convaincre du bienfondé de nos demandes !* » se réjouissait Sabine Rosset, directrice adjointe de BLOOM.

Une étape majeure mais pas encore la fin des négociations...

« *Cette étape majeure ne signifie aucunement que le processus législatif est terminé* » expliquait Claire Nouvian. « *Nous nous réjouissons toutefois de pouvoir désormais compter sur le soutien de la France pour mener au mieux les négociations du Trilogue. Nous appelons notamment l'eurodéputée socialiste Isabelle Thomas, rapporteur du règlement au Parlement, à défendre l'interdiction du chalutage profond au cours du Trilogue.* »

Pour rappel :

Le Parlement avait rejeté au cours d'un vote confus, en décembre 2013 à neuf voix seulement, l'interdiction du chalutage profond au-delà de 600 mètres de profondeur. Après correction des votes, le Parlement a en réalité adopté l'interdiction du chalutage profond avec 13 voix d'avance.

Une étude récente¹ (septembre 2015) a montré que **[l'interdiction du chalutage profond devrait avoir lieu à 600 et non à 800 mètres de profondeur.](#)**

Contact media

Claire NOUVIAN, Fondatrice de BLOOM
clairenouvian@bloomassociation.org

A propos de BLOOM www.bloomassociation.org

BLOOM est une association à but non lucratif fondée en 2005 qui œuvre pour la conservation marine et la défense de la pêche durable à travers une démarche de sensibilisation et de médiation scientifique des problématiques environnementales, la production d'études indépendantes, ainsi que par la participation à des consultations publiques et des processus institutionnels. Ses actions s'adressent au grand public ainsi qu'aux décideurs politiques et acteurs économiques.

BLOOM est membre de la coalition « **Deep Sea Conservation Coalition** » qui regroupe plus de 70 ONG œuvrant pour la protection des océans profonds : <http://www.savethehighseas.org>

La pétition de BLOOM sommant François Hollande à défendre l'interdiction du chalutage profond a atteint près de 900 000 **signataires** : <http://petition.bloomassociation.org/>

Plus de 300 chercheurs internationaux soutiennent la proposition d'interdiction du chalutage profond : <http://www.bloomassociation.org/une-petition-et-la-mobilisation-de-centaines-de-chercheurs-pour-rappeler-a-francois-hollande-dhonorers-ses-engagements/>

¹ Current Biology, Clarke et al.: "A Scientific Basis for Regulating Deep-Sea Fishing by Depth"
<http://dx.doi.org/10.1016/j.cub.2015.07.070>